



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Construction du nouveau collège de Suze-la-Rousse

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Département de la Drôme

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Mme Marie-Pierre MOUTON, Présidente

RCS / SIRET

2 2 2 6 0 0 0 1 7 0 0 0 1 6

Forme juridique

Département

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
41 a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus	Le projet comporte 78 places de stationnement, dont 30 à 40 seront réservées au personnel du collège. Par conséquent seules 38 à 48 places seraient ouvertes au public. Néanmoins ces places n'étant pas attribuées nominativement, la maîtrise d'ouvrage a fait le choix de prendre en compte l'ensemble des places de stationnement et a donc visé la rubrique 41a) au sein d'un dossier d'examen au cas par cas.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à construire un nouveau collège sur la commune de Suze-la-Rousse (26).

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est d'améliorer la qualité des infrastructures d'enseignement en créant un nouveau collège car le collège actuel n'est plus aux normes.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet consistera dans un premier temps à arracher les rangs de vigne actuellement en place. Cette phase sera suivie par une phase de terrassement. La phase suivante consistera à construire les nouveaux bâtiments du collège.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase d'exploitation, l'usage du site sera celui d'un établissement d'enseignement secondaire (collège).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le présent projet est soumis au dépôt d'un permis de construire. Il fera également l'objet d'un dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'eau pour le traitement des eaux pluviales par infiltration (rubrique 2.1.5.0). Ce dernier portera sur l'ensemble des prescriptions et recommandations relatives à la gestion de l'eau sur le projet.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface parcelaire	31 500 m ²
Surface de plancher	5 257,9 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Derrière-le-Puits
26790 Suze-la-Rousse

Coordonnées géographiques¹

Long. 04° 49' 49" 038 Lat. 44° 17' 13" 874

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche est la ZNIEFF de type II "Collines sableuses du Tricastin et plaine d'Avril" (820004274) localisée à 700 m au nord.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'APPB le plus proche est localisé à plus de 16,7 km au nord, il s'agit du site de Roussas (FR3800738).
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Suze-la-Rousse est couverte par le plan de prévention du bruit dans l'environnement de la Drôme, arrêté le 8 janvier 2016 (AP 2016012-0016).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est inscrit dans le périmètre de protection des monuments historiques du Domaine du Château. Le site patrimonial remarquable le plus proche est le site de Saint-Restitut, localisé à plus de 3 km au nord-ouest. Le bien inscrit le plus proche est le château de Suze-la-Rousse, à proximité du projet.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les investigations de terrain ont permis de conclure à l'absence de zone humide sur l'emprise du projet.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Suze-la-Rousse est couverte par un plan de prévention du risque inondation approuvé le 18/12/2006. Ce risque ne concerne pas le projet. La commune n'est pas couverte par un plan de prévention des risques technologiques.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site BASOL, BASIAS ou ICPE n'est recensé au droit du site du projet. Le site BASIAS le plus proche est localisé à 470 m à l'est (site RHA2602958). Aucun site BASOL n'est recensé sur la commune. L'ICPE la plus proche est la SCV la Suzienne, localisée à environ 400 m à l'est. Cette ICPE est sous le régime de l'enregistrement, et aucun périmètre de risque n'y est associé.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche est le site du château de Suze-la-Rousse, à proximité du projet.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est le site des Sables du Tricastin (FR8201676) localisé à 1,2 km au nord. Au regard des milieux concernés et de l'emprise réduite du projet, ce dernier ne portera pas atteinte aux espèces et habitats ayant entraîné la désignation du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit aucun prélèvement d'eau, que ce soit en phase travaux ou en phase d'exploitation.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun impact n'est attendu sur les masses d'eau souterraine.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera 22800 m3 de déblais liés aux opérations de terrassement. Le projet ne comportant pas de sous-sol, les volumes concernés sont faibles et un équilibre le plus précis possible a été recherché entre les déblais et les remblais. Parmi ces 22800m3 de déblais, 15600 m3 seront réutilisés sur place tandis que le reste des déblais seront évacués vers les filières de traitement adaptées.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessitera l'emploi de matériaux de construction mais n'exploitera pas les ressources du sol ou du sous-sol au droit du projet.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le pré-diagnostic écologique conclut à un enjeu faible à modéré sur le site, principalement lié à l'avifaune commune mais néanmoins protégée liée aux arbres et buissons sur l'emprise du projet et à la présence de la Couleuvre de Montpellier au niveau du muret en limite est du site. Sous réserve d'adaptation du planning de travaux et de la prise en compte de l'enjeu lié aux reptiles, aucun impact significatif n'est attendu sur la biodiversité existante.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est le site des Sables du Tricastin (FR8201676) localisé à 1,2 km au nord. Au regard des milieux concernés et de l'emprise réduite du projet, ce dernier ne portera pas atteinte aux espèces et habitats ayant entraîné la désignation du site.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet s'implante sur une zone agricole actuellement occupée par des vignes et des zones de friches enherbées. Les milieux naturels environnants (forêt) ne sont pas impactés.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ICPE la plus proche est localisée à environ 400 m à l'est, il s'agit de la SCV la Suzienne.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun risque naturel n'est recensé au droit du projet. Le risque sismique est qualifié de modéré, le potentiel radon est faible, tout comme l'aléa lié au retrait-gonflement des argiles. Aucune cavité souterraine ni aucun mouvement de terrain n'est recensé à moins de 650 m du projet.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le nouveau collège de Suze-la-Rousse aura une capacité identique au collège actuel, par conséquent l'impact sur le trafic sera non significatif.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet pourra engendrer des bruits de manière ponctuelle en phase chantier. Le collège pourra être source de bruits liés aux activités scolaires.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de vibration, sauf de manière ponctuelle en phase chantier lors des opérations de terrassement/construction.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les abords du bâtiment seront éclairés au niveau des accès.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera à l'origine d'effluents domestiques liés aux eaux usées produites dans le cadre de l'exploitation du collège. Ces eaux usées seront rejetées au réseau d'eaux usées communal. La capacité du futur collège étant identique au collège actuel, la nature et le volume des effluents seront identiques aux effluents actuels.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le collège engendrera la production de déchets ménagers et assimilés. Le volume et la nature des déchets produits par le futur collège seront similaires aux déchets produits par le collège actuel.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité humaine sur le site de projet est actuellement liée à l'agriculture, elle sera donc modifiée par la création du collège.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet fera l'objet d'une charte chantier à faible nuisance. Le calendrier de travaux sera adapté aux contraintes écologiques (éviter le dérangement en période de nidification de l'avifaune notamment).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard d'une part des faibles incidences du projet sur l'environnement et des études menées, et d'autre part du faible nombre de places de stationnements créées dans le cadre du projet, il ne semble pas nécessaire que ce dernier fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

ANNEXE 07 - Etude pollution
ANNEXE 08 - Etude géotechnique
ANNEXE 09 - Pré-diagnostic écologique (version provisoire)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

VALENCE

le, 07/05/2021

Signature